

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Code RNCP 35832
FORMACODE 43441
Code NSF 331

Certificateur : DREETS PACA - Certification enregistrée le 23/06/2022

Formation débouchant sur un diplôme d'État de niveau 4

Fondation Edith Seltzer

Secrétariat IFSS & CFA Seltzer
04 92 25 31 31
ifss@fondationseltzer.fr

Taux de réussite en apprentissage 89 % Taux d'insertion professionnelle en apprentissage 80 %

Taux de réussite 81 % Taux d'insertion professionnelle 90 % Taux de satisfaction 94 %

Public

Tous publics en formation initiale, continue, apprentissage et réadaptation professionnelle.

Pré-requis

Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Sélection

Sur dossier et entretien oral.

Sont dispensés d'épreuves de sélection certains ASHQ et agents de service.

Objectifs

Acquérir le diplôme d'Auxiliaire de puériculture.

La formation prépare à la réalisation d'activités d'éveil et des soins visant au bien être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Placé sous la responsabilité de l'infirmière ou de la puéricultrice, l'auxiliaire de puériculture participe également à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion.

Blocs de compétences

- ◆ Accompagner et soigner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- ◆ évaluer l'état clinique et mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration avec l'infirmier
- ◆ Informer et accompagner les personnes et leur entourage, des professionnels et des apprenants
- ◆ Entretenir l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- ◆ Travailler en équipe pluri-professionnelle et traiter des informations liées aux activités de soins, à la qualité et à la gestion des risques
- ◆ *Allègements possibles selon diplômes acquis*

Aptitudes

- ◆ Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité
- ◆ Qualités humaines et capacités relationnelles
- ◆ Aptitudes en matière d'expression écrite, orale
- ◆ Capacité d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique
- ◆ Capacités organisationnelles

Modalités de la formation

- ♦ Alternance intégrative composée de cours théoriques et de stages pratiques en milieu professionnel
- ♦ Formation proposée à 70% en co-modal (présentiel et distanciel en simultané), les 30% restant sont en présentiel obligatoire à l'institut de formation.
- ♦ Salle de cours dédiée équipée d'ordinateurs connectés, matériel et logiciel de visio conférence, vidéoprojecteur, espaces de pratique
- ♦ Théia et compte Microsoft Office 365 afin de développer la pédagogie numérique et les travaux collaboratifs

Modalités d'évaluation

- ♦ Évaluation théorique par blocs de compétences : étude de situations ou pratique simulée
- ♦ Évaluation des compétences en milieu professionnel
- ♦ Questionnaires de satisfaction par blocs de compétences et en fin de formation
- ♦ Attestation de formation
- ♦ Présentation au diplôme d'Auxiliaire de puériculture

Perspectives

L'auxiliaire de puériculture diplômé peut exercer au sein de différents établissements tels que des centres de PMI (Protection Maternelle et Infantile), des crèches privées ou publiques ou encore en milieu hospitalier et notamment au sein d'une maternité. Il peut également envisager une poursuite de parcours vers des diplômes tels qu'infirmier, puéricultrice, aide-soignant, accompagnant éducatif et social...



Du 25/08/2025 au 17/07/2026
De janvier à décembre 2026



1 540 heures : 770 heures en centre de formation et 770 heures en milieu professionnel
La durée de la formation est adaptée à l'apprenant et à son parcours.



Cette formation est financée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur, pour un public jeune ou adulte sans emploi. Autres publics, nous consulter.



Institut de Formation Sanitaire et Sociale - IFSS & CFA Seltzer
Briançon

L'institut de formation développe l'accessibilité pédagogique de ses formations, organise la compensation du handicap des personnes en formation et s'assure de l'accessibilité de l'ensemble des locaux en tant qu'établissement recevant du public.

Un accompagnement spécifique pourra être mis en place par le référent handicap en fonction des besoins.

Contact : 04 92 25 31 31



Contact

Secrétariat IFSS & CFA Seltzer
04 92 25 31 31 - ifss@fondationseltzer.fr

Mars 2025
Validité : 1 an